



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix février, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Maud TALLET, Maire.

DATE DE CONVOCATION :

31 JANVIER 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE :	34
PRESENTS :	20
ABSENTS REPRESENTES :	12
VOTANTS :	32
ABSENTS :	2

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Sébastien MAUMONT

Présents :

Mme Maud TALLET, M. Michel BOUGLOUAN M. Guillaume CLIN, Mme Michèle HURTADO, M. Mohammed BOUSSIR, M. Cyrille PARIGOT, Mme Marie SOUBIE-LLADO, Mme Nicole LAFFORGUE, M. Alain LECLERC, M. Johan CENAC, Mme Annabel BARREIRA, M. HAMMOUDI Mourad, Mme Safia DAVID, M. Sébastien MAUMONT, M. Michel COLAS M. Jean-Paul STERZATI, Mme Valentine MASSOLIN, M. Nathaniel GUEDZE, M. Thierry BABEC, Mme Marie PASCUAL DÉOM

Absents, excusés et représentés :

M. Daniel GUILLAUME qui a donné pouvoir à Mme TALLET, Mme Florence BRET-MEHINTO qui a donné pouvoir à Nicole LAFFORGUE, M. Pascal BAILLY qui a donné pouvoir à Mohamed BOUSSIR, Mme Lucie KAZARIAN qui a donné pouvoir à Guillaume CLIN, Mme Stéphanie METREAU qui a donné pouvoir à Michel BOUGLOUAN, Mme Mialy RASOLO (REBOUL) qui a donné pouvoir à Michèle HURTADO, Mme Margaux HAPPEL qui a donné pouvoir à Corinne LEGROS WATERSCHOOT, M. Jeremy NARBONNE qui a donné pouvoir à Safia DAVID, M. Mathieu LOUIS qui a donné pouvoir à Jean-Paul STERZATI, Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à Sébastien MAUMONT, Mme Isabelle SYORD qui a donné pouvoir à Nathaniel GUEDZE, M. Foster ABU qui a donné pouvoir à Cyrille PARIGOT, Mme Corinne LEGROS-WATERSCHOOT qui a donné pouvoir à Annabel BARREIRA

Absents :

Mme Samia TABAÏ, Margaux HAPPEL

013/ OBJET : APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION BILATERALE DE TRANSITION RELATIF AUX FORMATIONS BAFA ET BAFD POUR 2024 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE (C.A.F.77)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°02 du 27 septembre 2021 approuvant la convention territoriale bilatérale de transition (C.B.T.), avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne (C.A.F. 77).

CONSIDÉRANT que cette année, la CAF 77 propose un cofinancement des stages de formations BAFA et BAFD pour les agents de la commune par le biais d'un avenant à la convention bilatérale de transition (C.B.T.).

VU l'avis favorable du Bureau municipal du 27 janvier 2025,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, Maud TALLET, Maire

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
À l'unanimité,**

APPROUVE l'avenant à la convention bilatérale de transition relatif aux formations BAFA et BAFD pour 2024 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne (C.A.F.77) ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Maire certifie que le présent extrait conforme au
Registre des Délibérations, a été transmis au
représentant de l'Etat le **17 FEV 2025**
publié ou notifié le **18 FEV 2025**
et qu'il est donc exécutoire à compter de la
dernière date.

Fait à Champs-sur-Marne, le 12 février 2025

Le Maire,



Maud TALLET

Le Maire,



Maud TALLET

Le présent acte administratif peut être contesté par voie de recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat, et/ou de sa publication ou notification.